



Centre de pratiques systémiques

N° Organisme de Formation : 26 21 01860 21-Siret : 43480243500033 APE 9499Z Qualiopi : 24FOR02160.2

Programme de formation

Contact: Mariana Pulice

ancreformation@gmail.com

Intitulé du stage : Intervention Systémique et Thérapie Familiale 1° Module

Modalités de déroulement : Formation en présentiel

Coût pédagogique : 4100€

Délais d'accès : De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé.

Date(s) : 30 jours repartis en 6 sessions de 5 jours. De mars 2027 à juin 2028

Durée : 270 h

Cette formation s'inscrit dans l'esprit de la loi de 1992 sur la validation des acquis professionnels. Cette loi a été modifiée depuis, par la loi de modernisation sociale de 2002, qui substitue à la Validation des Acquis Professionnels, la Validation des Acquis d'Expérience.

La formation pourra donc valider les heures dispensées directement par L'Ancre mais également des heures acquises individuellement par les stagiaires (rédaction des mémoires, préparation de fiches de lecture, travail sur la famille d'origine, participation à des journées d'études...).

Lieu : Salle de formation, L'Ancre, 5, rue des Roses, Dijon, 21000

Accessibilité : L'Ancre étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap. **Nom du Participant :**

Nombre maximal de participants : 12

Public : Medico-psycho-social

Prérequis : Travailler avec des individus, des couples ou des familles en difficulté psychosociale.

Objectifs :

Connaître les concepts d'Approche Systémique et de la Thérapie Familiale.

Acquérir la maîtrise des instruments et expérimenter les outils systémiques qui permettent de travailler avec une famille en difficulté et de l'accompagner vers un processus de changement

Acquérir des compétences professionnelles qui permettront de donner, aux familles suivies, certaine sécurité dans ce travail, pour les accompagner vers le changement.

Programme :

- Notion de système
- Théorie de la communication
- Théorie générale des systèmes
- Différentes écoles de thérapie familiale • Causalités : linéaire, circulaire et systémique.
- Les dynamiques familiales et les cycles de croissance
- Dysfonctionnements de la dynamique des familles
- Rôles et fonctions de chacun dans le système familial
- Fonction du patient -désigné
- Génogramme
- Secrets Familiaux
- Mythes familiaux
- Place de l'enfant dans la famille et dans la fratrie
- La famille et les institutions
- Difficultés du couple
- Séparation, différenciation
- Les dyades et les triangles dans le système Familial
- Les émotions
- Différentes formes d'entretien et d'écoute
- Objets flottants

Le plus ...

- La présentation des techniques de base de différentes écoles, car l'approche systémique s'intègre harmonieusement avec l'analyse transactionnelle.

Méthode pédagogique : L'aspect théorique ainsi que les modalités d'application pratique seront présentés au travers des différentes écoles et des techniques de base de la Thérapie Familiale. Cette formation sera étoffée d'exemples cliniques issus de la pratique des thérapeutes et des participants, afin d'utiliser ses propres ressources et limites pour provoquer le changement

Évaluations et validation : Exercices pratiques en cours de formation et en fin de formation évalués par le formateur. Présentation d'un écrit en fin de formation. Signature de la feuille de présence.

Indicateur de résultat : En 2024, pour l'ensemble de nos formations, nous avons formé 282 personnes. 99% des participants ont été satisfaits. Aucun participant n'a abandonné.

Moyens fournis par le client : pour les formations en présentiel sur site, le client mettra à la disposition des stagiaires et du formateur une salle de réunion ou de formation disposera d'une connexion à internet. Un mur blanc ou un écran blanc doivent permettre d'utiliser un vidéoprojecteur.

Sanction de la formation dispensée : Attestation de fin de formation précisant les compétences acquises. Si un examen de certification

Type d'action : Action de formation

Intervenants :

Janick Poisot, thérapeute familiale, Médiatrice Familiale, Formatrice
Céline Dubrulle, Psychologue, formatrice
Frederic Meingin, thérapeute familiale, Formateur
Christelle Lacoste, thérapeute familiale, Formatrice

Ce montant inclut : l'étude des besoins, l'élaboration du contenu de la formation, l'animation pédagogique, le suivi pédagogique et administratif, l'évaluation et la synthèse de fin de stage, la remise d'un support de cours par participant, la remise d'une attestation de stage.

Modalités de règlement : Le paiement sera dû à réception de la facture, par virement ou chèque bancaire

Débit ou abandon : En cas de dédit par l'entreprise à moins de 7 jours ouvré avant le début de l'action ou d'abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L. 920-9 du Code du travail.

Différends éventuels : Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le tribunal de Dijon sera seul compétent pour régler le litige

Financement de la formation : cette formation peut être financée :

- Pour les salariés en activité partielle, par le Fonds national pour l'Emploi (FNE)
- Pour les salariés, par l'OPCO de leur entreprise (contacter le service RH)
- Pour les travailleurs non-salariés (artisans, commerçants, professions libérales, gérants de sociétés, etc.), par l'organisme dont ils dépendent pour leur formations : l'AGEFICE pour les chefs d'entreprise des secteurs du commerce, de l'industrie et des services ;le FIF-PL pour les professions libérales, le Fond d'assurance formation de la profession médicale pour les médecins, le VIVEA pour les entrepreneurs du vivant (exploitants agricoles, entreprises de travaux forestiers...), la Chambre des métiers et de l'artisanat pour le secteur artisanal, le Fonds d'assurance formation des chefs d'entreprises artisanales (FAFCEA) (12-14 rue Beffroy - 92200 Neuilly-sur-Seine - Tél. 01 41 43 15 30 - Mail : accueil@fafcea.com).
- Pour les demandeurs d'emploi, par Pôle-Emploi (prise en charge partielle probablement)
- Pour les particuliers, par eux même.

Cette formation ne peut pas être financée par •

Les chèques bureautiques de Pôle-Emploi.

Les dispositifs propres aux formations longues (congs individuels de formation, etc)

15/04/2026